

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	22 (1995)
<b>Heft:</b>	2
 <b>Artikel:</b>	Elections de 1995: portraits des partis. Partie IV, le parti libéral suisse
<b>Autor:</b>	Tschanz, Pierre-André
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-912153">https://doi.org/10.5169/seals-912153</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Elections de 1995: Portraits des partis (IV)

## Union démocratique du centre ou agrariens

L'Union démocratique du centre est, avec ses 29 sièges au Parlement fédéral, le quatrième parti politique de Suisse. Il est associé à la coalition quadripartite qui gouverne le pays depuis 1960. Un siège, généralement bernois, lui est réservé depuis 1930 sur les sept du Conseil fédéral. Ce siège a été occupé jusqu'en 1940 par le fondateur et la grande figure du parti, le Bernois Rudolf Minger. Depuis 1988 c'est Adolf Ogi, Bernois comme il se doit, qui occupe le siège UDC du gouvernement. Il est à la tête du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie.

L'Union démocratique du centre émane du courant radical. C'est en 1919 qu'est apparue sur les racines du radicalisme une pousse agrarienne. Limitée au seul canton de Berne dans un premier temps, elle devait essaimer par la suite et devenir, dès 1936, un parti suisse sous le nom de «Parti des paysans, artisans et bourgeois» (PAB). Ce n'est qu'en 1971 qu'elle devait prendre son nom actuel. L'UDC voudrait en fait se départir de cette image de parti des paysans qui est aujourd'hui encore la sienne, malgré la réforme entreprise au début des années septante. Elle se voudrait le parti des classes moyennes. Elle se situe clairement sur la droite de l'échiquier politique.

Pour les prochaines élections fédérales, l'UDC, qui a totalisé 11,8% des suffrages en 1991, ambitionne une progression de 2 points sur le plan suisse. Elle compte séduire les électeurs avec un programme qui met l'accent sur des mesures propres à accroître la sécurité publique, sur une réduction de la bu-

deux ans, en Suisse centrale et orientale, dans la mouvance de l'opposition à l'Espace économique européen, dont l'agrarier zurichois Christoph Blocher, conseiller national, s'est fait le chef de file. Le parti est présidé actuellement par le conseiller aux Etats thurgovien Hans Uhlmann, un représentant de la

**Le conseiller fédéral UDC Adolf Ogi (à droite) à côté du président du parti Hans Uhlmann.**  
(Photos: Keystone)



reaucratie et la déréglementation et surtout sur une attitude franchement hostile à toute intégration de la Suisse à l'Union européenne.

L'UDC n'est pas représentée dans tous les cantons. Elle ne joue guère de rôle dans des cantons comme Genève, le Valais, le Jura, Neuchâtel, le Tessin ou Appenzell Rhodes-Intérieures. Mais de nombreuses sections sont nées depuis

tendance «dure», très dominante à Zurich et en Suisse orientale et qui domine le parti aujourd'hui.

**Pierre-André Tschanz**

Union Démocratique du Centre (UDC)

Année de fondation: 1936; membres: env. 80 000; sièges au Conseil national: 25; au Conseil des Etats: 4; Président: Hans Uhlmann TG, député au Conseil des Etats

Adresse: UDC, case postale, CH-3009 Berne, Tél. +41 31 302 58 58

## Le parti libéral suisse

Avec seulement 3% des suffrages pour l'ensemble de la Suisse aux dernières élections au Conseil national, le parti libéral suisse devrait figurer parmi ces formations classées dans les «viennent-ensuite». Mais ce total de suffrages se traduit par 13 sièges dans les deux chambres du parlement, ce qui fait des libéraux le 6<sup>e</sup> parti après les quatre gouvernementaux et les écologistes. Ce paradoxe apparent s'explique par le fait que le parti libéral joue un rôle important dans quelques cantons seulement: Vaud, Genève, Neuchâtel, et Bâle-Ville. C'est un parti bien connu des Suisses alémaniques et italophones.

Pour les élections législatives de l'automne prochain, le parti libéral-démocratique suisse espère maintenir ou consolider son résultat d'il y a quatre ans. Il compte pour ce faire glaner des voix – peut-être un siège – à Zurich, où



**François Jeanneret, président du Parti libéral.**

des déçus du parti radical, de l'UDC ou du parti de la liberté (anciennement parti des automobilistes) se sont regroupés pour former une nouvelle section du parti libéral. Ce dernier a fait du fédéralisme sa «religion». Il lutte contre les tendances centralisatrices et pour une souveraineté cantonale aussi large que possible. C'est dans la mouvance libérale qu'est née une initiative populaire demandant la suppression de l'impôt fédéral direct. Et le parti libéral est,

à droite, la seule formation pro-européenne, favorable même à une adhésion de la Suisse à l'Union européenne.

Le parti libéral, issu des Libéraux d'avant 1848, attaché à la défense de l'autonomie cantonale, «recrute dans les vieilles familles patriciennes et protestantes» (E. Claret: «les partis politiques en Suisse»; 1975). Il est présidé par l'ancien conseiller national neuchâtelois François Jeanneret et a eu un conseiller fédéral, entre 1917 et 1919, en la personne du Genevois Gustave Ador. La qualité et la compétence de la plupart de ses représentants au parlement lui donnent une audience et une influence sur la politique fédérale comparable à celle des autres partis bourgeois.

**PAT**

**Parti libéral suisse (PLS)**

Année de fondation: 1913; membres: env. 15 000; sièges au Conseil national: 10; au Conseil des Etats: 3; Président: François Jeanneret NE  
Adresse: PLR, Case postale 7107, CH-3001 Berne, Tél. +41 31 311 64 04